



Votre dossier :

- Copie de la carte d'identité
- 1 Photo d'identité récente
- Curriculum Vitae
- 1 Copie des diplômes
- Certificats de travail ou de stage ou relevé de carrière
- Bulletins de salaire (justifiant de 910 heures sur 12 mois pour ouvrir des droits à la rémunération et justifiant de 1607 heures pour l'obtention du diplôme)
- 4 enveloppes timbrées à votre adresse
- Relevé d'identité bancaire
- Copie de l'attestation de la S. sociale (ou MSA)
- Une attestation assurance responsabilité civile

Présentez votre projet en quelques pages manuscrites, tel qu'il est dans votre tête aujourd'hui (lettre de motivation)

Les + de la formation :

- un parcours individualisé à chacun
- une formation en partenariat avec les professionnels
- une formation dédiée à la construction du projet d'installation
- deux exploitations présentes sur le site
- Pour les personnes en situation de handicap, contacter le centre de formation pour savoir la faisabilité de votre projet

Un centre garantissant:

- le suivi administratif, pédagogique, individuel de chaque stagiaire
- Une possibilité d'hébergement (180 € par mois) et de restauration sur site (4 € le repas du midi et du soir - 1,50 € le petit-déjeuner)

Renseignements & inscriptions :

**CFPPA Olivier de Serres-
1062, chemin du Pradel**

07170 MIRABEL

Tél : 04 75 36 71 80

Fax : 04 75 36 76 02

cfppa.aubenas@educagri.fr

<http://epl.aubenas.educagri.fr>



DEVENEZ :

Responsable d'Entreprise Agricole
En obtenant un BPREA
Formation en présentiel



CFPPA Olivier de Serres

1062, chemin du Pradel

07170 MIRABEL

Tél : 04.75.36.71.80



Objectifs	Etre en mesure de gérer une exploitation agricole. Accéder à la capacité professionnelle agricole permettant d'obtenir les aides à l'installation. Obtenir un diplôme de niveau IV
Public et Prérequis	Etre demandeur d'emploi ou bénéficiaire d'un CPF de transition (ex-CIF) Avoir un projet d'installation réfléchi Avoir effectué une semaine de stage au minimum dans une exploitation
Statut pendant la formation	Stagiaires de la formation professionnelle
Durée	Formation d'une durée de 956h en centre (maximum) et 8 semaines en entreprise. 2 rentrées selon sa spécialisation : le 3 octobre 2022 (élevage) et le 4 janvier 2023 (productions végétales)
Coût	13,74 € de l'heure stagiaire, soit 13 135,44 € pour le parcours complet Voir les conditions générales de vente sur notre site internet : https://epl.aubenas.educagri.fr/
Admission	Dossier de candidature Informations Collectives : le 30 mars 2022 — le 23 juin 2022 et le 22 septembre 2022 Entretien de positionnement Parcours individualisé en fonction du projet- des diplômes acquis—de l'expérience professionnelle.
Individualisation de parcours	Possibilité de FOAD pour une partie du diplôme à valider par l'équipe pédagogique. Divers choix possibles de production principale et d'une ou plusieurs activités complémentaires
Indicateurs <small>(données 2019-2020)</small>	Taux de satisfaction : 79 % Taux de réussite : 92,5 % Taux d'insertion (à 3 mois) : 68 %



Programme de Formation

Diplôme organisé en 7 unités capitalisables

C1 — Se situer en tant que professionnel

- * Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
- * Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation

C2 — Piloter le système de production

- * Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements
- * Gérer le travail

C3 — Conduire le processus de production dans l'agroécosystème : en caprins, en arboriculture, en maraîchage, en viticulture et en volailles fermières

- * Combiner les différentes activités liées aux productions
- * Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions

C4 — Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise

- * Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise
- * Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique

C5 — Valoriser les produits ou services de l'entreprise

- * Commercialiser un produit ou un service
- * Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif

C6 — S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

UCARE 1 : capacités professionnelles supplémentaires : UCARE A transfo ou UCARE B Services ou UCARE C Production

C7 — S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

UCARE 2 : capacités professionnelles supplémentaires : UCARE « libre » (y compris nouvelle UCARE A, B ou C) (à l'exclusion de ce qui est déjà traité dans le référentiel national et pas de redondance avec UCARE 1)

Evaluation

Oraux d'explicitation liés à une situation professionnelle sur l'entreprise de stage ou par rapport au projet personnel

Composition du jury : 2 formateurs ou 1 formateur et 1 Professionnel